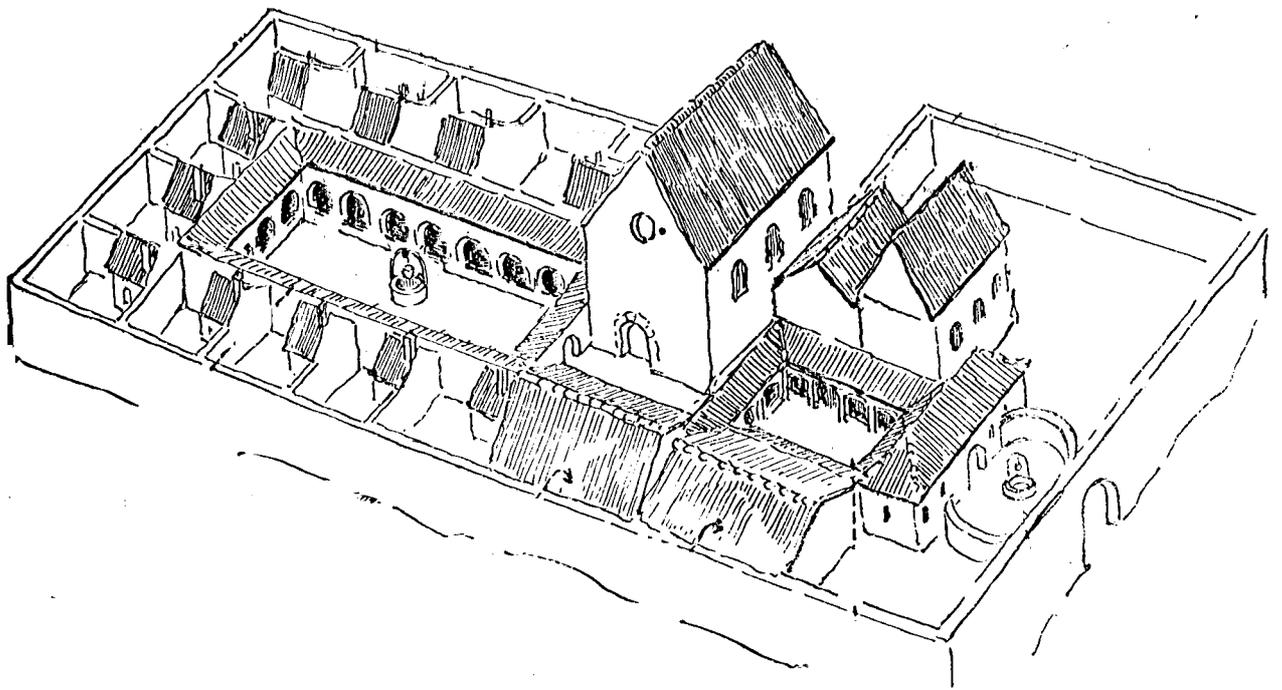


## Table des matières

Introduction .....	1
Motivations.....	1
Cadre de la recherche.....	1
Le Couvent .....	2
Situation.....	2
Situation géographique.....	2
Voies d'accès .....	2
Carte de la région de Nyon.....	3
Plan cadastral des environs du couvent.....	4
Histoire du couvent.....	5
Choix du site et construction .....	5
Décadence et destruction.....	6
Oubli.....	7
Classement et restauration.....	7
Description des ruines du couvent d'Oujon.....	8
Plan.....	9
L'Ordre des Chartreux .....	11
Fondation de l'Ordre.....	11
La journée du moine selon la Règle .....	11
Les habitants du couvent et leurs rôles .....	15
Conclusion .....	17
Documents annexes .....	18
Texte intégral de Ric Berger.....	18
Le cartulaire de la chartreuse d'Oujon. ....	21
Bibliographie .....	23
Application pédagogique.....	24
Indications générales .....	24
Difficultés rencontrées .....	24
Principes de l'application pédagogique.....	24
Objectifs pédagogiques.....	24
Préparation d'une visite avec une classe .....	24
Première leçon. Visite.....	26
Texte du panneau situé à Oujon.....	26
Deuxième leçon. Mise au net des plans.....	29
De retour en classe.....	29
Plan à compléter.....	30
Troisième leçon. Etude de texte .....	31
Mise en œuvre du texte de Ric Berger .....	31
Le texte de Ric Berger (version raccourcie).....	33
Questionnaire sur le couvent d'Oujon .....	36
Corrigé du questionnaire.....	38
Quatrième leçon. La vie des moines.....	39
Questionnaire sur <i>La journée du moine</i> ■ .....	41
Corrigé <i>La journée du moine médiéval</i> .....	42

Cinquième leçon (facultative). Visite aux archives d'Arzier..... 43

# La Chartreuse du Bois d'Oujon



Ric Berger

«Il est digne de remarquer (...) que de toutes ces règles monastiques les plus rigides ont été les mieux observées : les chartreux ont donné au monde l'unique exemple d'une congrégation qui a existé sept cents ans sans avoir besoin de réforme.»

CHATEAUBRIAND, *Le Génie du christianisme*, IV, III, IV.

M. Schweizer CPF – BFC 1 – 94-95

# Introduction

## Motivations

Voici quelques années déjà que j'enseigne dans l'établissement de Genolier. Un collègue, lors d'une sortie à vélo de montagne, m'a fait découvrir des ruines sur le territoire de la commune d'Arzier-le-Muids. Depuis lors, j'ai eu quelques fois l'occasion de revenir en ces lieux lors de courses d'école ou de journées d'établissement. A chaque fois, j'ai apprécié le calme de cet endroit en même temps que je m'interrogeais sur ce que ce couvent avait été autrefois.

## Cadre de la recherche

Ce travail a commencé par une visite des ruines. Le but de cette excursion était de se faire une idée de la faisabilité de ce dossier mais aussi de puiser dans ces sombres forêts l'énergie nécessaire à ce travail de longue haleine. Dans un deuxième temps, je suis allé faire des recherches à la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne (au palais de Rumine) dont une section renferme tout ce qui a été publié sur le canton de Vaud ou a été écrit par un Vaudois. Quelques soirées de recherche m'ont permis de rassembler une importante documentation que je photocopiai pour travailler à mon aise à domicile. J'ai essayé de comparer ce qui était dit dans différents livres et articles de manière à me faire une idée la plus juste possible.

Il m'est apparu que le lieu choisi pour la construction du couvent était commandé par la Règle et que ce lieu, ensuite, influençait sans doute les moines dans le respect de cette Règle. L'architecture du couvent était aussi commandée par la Règle et la renforçait ensuite. Il m'a donc semblé juste d'attirer l'attention des élèves sur l'architecture de la chartreuse et sur son emplacement.

Peu à peu, il est devenu évident pour moi qu'il fallait parler de ces hommes qui avaient choisi de vivre dans ce lieu et dans ces bâtiments. J'ai donc recherché un texte qui présente un peu de leur vie, de leurs motivations et de leurs origines.

# Le Couvent

## Situation

### Situation géographique

Les ruines du couvent du bois d'Oujon se situent sur le territoire de la commune d'Arzier-le-Muids au point 503'500/146'670 selon le système suisse de coordonnées. L'altitude de 1'045 mètres ainsi que leur situation hors des grands axes rendent l'accès à ces ruines quelque peu difficile. Ce n'est donc pas un lieu fréquenté et bruyant ce qui convient fort bien à un ancien couvent. Les extraits annexés de la carte scolaire vaudoise, de la carte au 1:50'000 ainsi que du plan cadastral au 1:5'000 devraient permettre aux personnes intéressées de préparer leur visite sur place.

### Voies d'accès

On accède au bois d'Oujon par la route cantonale qui mène de Vich (sortie de l'autoroute Lausanne-Genève) à St-Cergue. Il faut quitter cette route principale à la sortie d'Arzier (dans un virage en épingle, près d'une scierie) et prendre une agréable petite route forestière sur une distance de deux kilomètres. Ce chemin forestier goudronné devient ensuite interdit à la circulation et il faut continuer à pied sur une distance de moins d'un kilomètre. Les ruines du couvent du bois d'Oujon se situent en contrebas (100 m et 15 m de dénivellation). Il est possible de ne pas les voir lorsqu'on marche sur le chemin et qu'on ne prête pas assez d'attention au côté gauche. Des écriteaux peu visibles fixés dans les arbres orientent le passant.

La compagnie de chemin de fer du Nyon–St-Cergue dessert aussi la gare d'Arzier pour les personnes sans voiture ou les classes. A ce propos, la direction de la compagnie a édité une bonne carte qui vous sera remise à titre gracieux et qui présente aussi le chemin menant au bois d'Oujon.

Les personnes intéressées par la faune se procureront auprès du service cantonal de l'Etat de Vaud la brochure de Nikola Zaric<sup>1</sup>. Ce document, d'une fort agréable présentation, renferme de nombreux

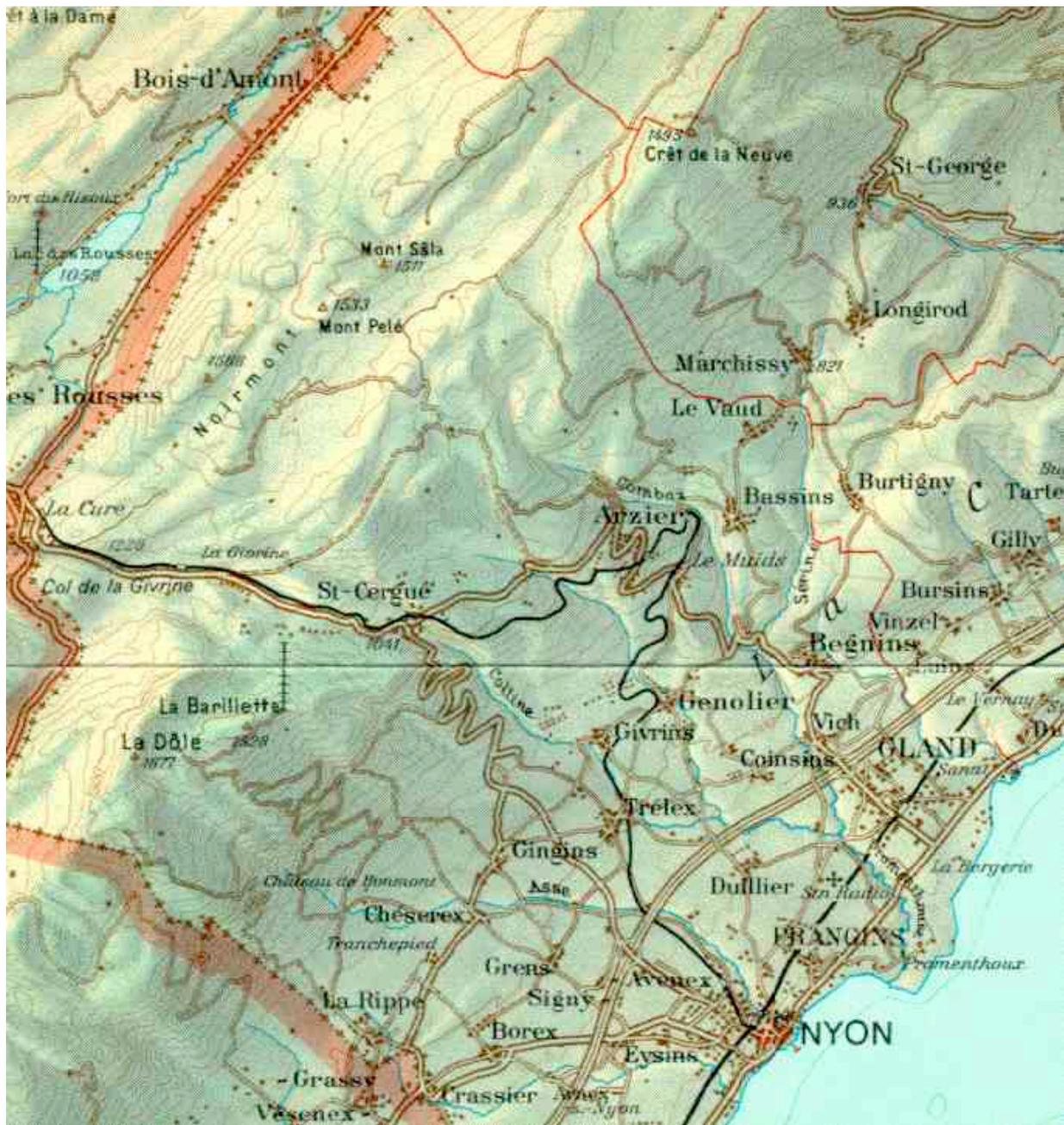
---

<sup>1</sup> Zaric Nikola, *La forêt d'Oujon* dans la collection Ballades en forêts cantonales vaudoises, éditée par le Service cantonal forêts et faune, 11 bis Rue Caroline, 1014 Lausanne, 021.316.61.61.

renseignements sur les arbres de cette forêt.

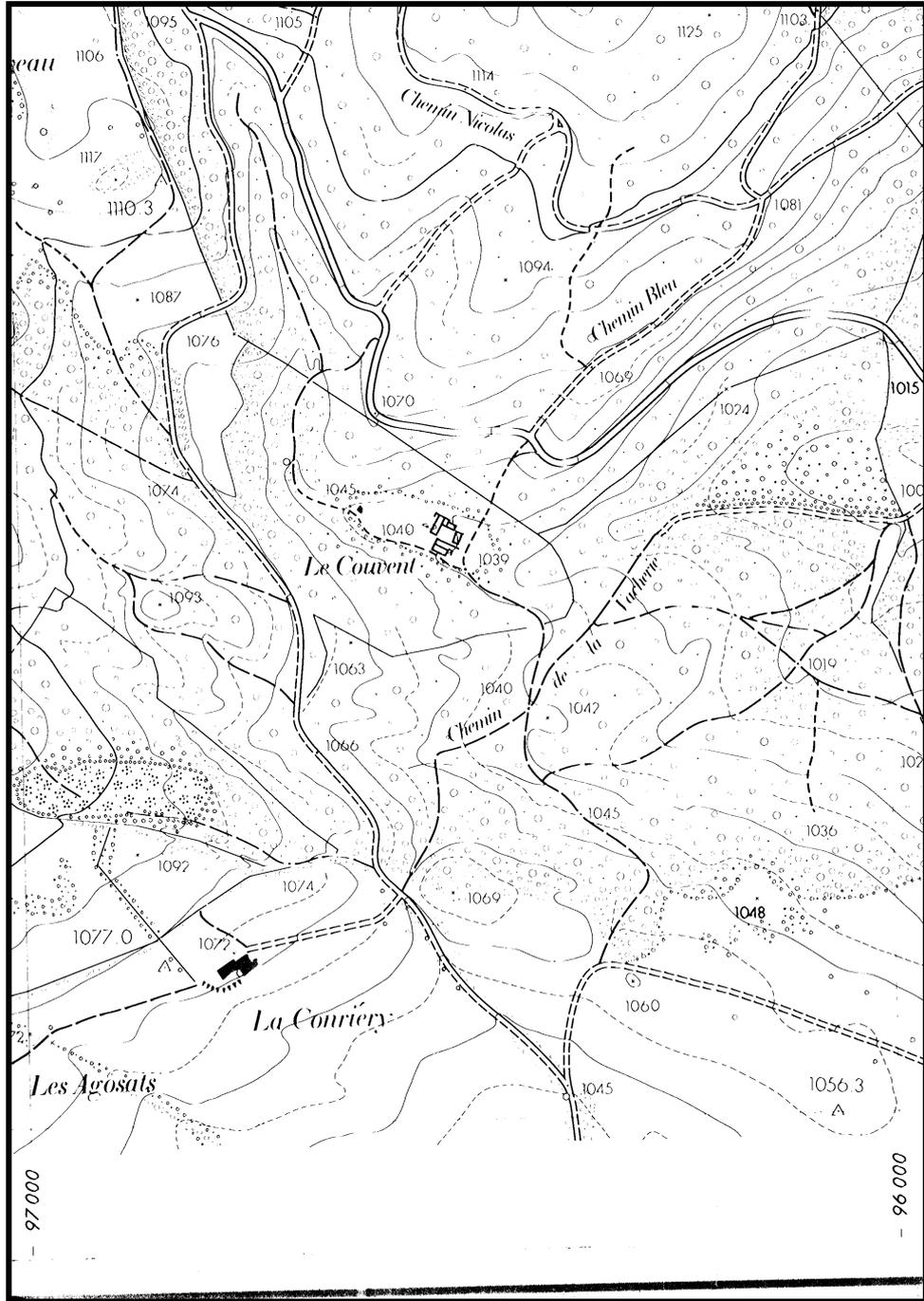
L'altitude des ruines du couvent d'Oujon fait que l'accès est parfois impossible en suite de l'enneigement des chemins. La période la plus appropriée pour une visite s'étend du mois d'avril au mois d'octobre (un accès à ski de fond reste possible) .

Carte de la région de Nyon (carte scolaire vaudoise)



Echelle : 1: 150'000

# Plan cadastral des environs du couvent



Echelle : 1 : 5'000

## Histoire du couvent

### Choix du site et construction

Klaus Speich et Hans R. Schläpfer dans leur livre<sup>1</sup> écrivent que : «Une chartreuse fut fondée en 1146 déjà à Oujon dans le pays de Vaud». Ric Berger dans son ouvrage *La Côte vaudoise, districts d'Aubonne, de Morges, de Nyon et de Rolle*<sup>2</sup> donne aussi cette date. *L'Encyclopédie vaudoise*<sup>3</sup> indique aussi l'année 1146. Par contre la Section monuments historiques et archéologie<sup>4</sup> de l'Etat de Vaud donne 1150. Ces différences ne sont pas très importantes. Il est plus intéressant de noter que ce couvent est le premier de l'Ordre des Chartreux construit sur le territoire de notre Suisse actuelle. D'autres furent construits par la suite tel celui de la Valsainte (près de Charmey, canton de Fribourg) en 1295. Les huit autres chartreuses de Suisse furent bâties aux XIVe et XVe siècles (Klaus Speich et Hans R. Schlaepfer, op. cit.).

Ric Berger précise que parmi les sept couvents de Chartreux construits en Suisse, deux seulement sont parvenus jusqu'à notre époque. Il s'agit du cloître de La Lance<sup>5</sup>, près de Concise et de l'église Sainte-Marguerite, à Bâle.

Le nom actuel d'Oujon est le produit d'une évolution. Ric Berger (op. cit.) écrit : «... s'appela d'abord Algio, puis Augio, et dès 1235 Oujon». Nikola Zaric, dans sa brochure déjà citée, indique que : «Oujon dérive du latin "Augio", devenu "auge" ou petite combe».

E. Mottaz<sup>6</sup> rapporte en parlant de la chartreuse : «Elle fut érigée, on ne sait dans quelles conditions, par le sire Louis de Mont-le-Grand, vers 1146. La chartre de fondation, si elle a existé, est inconnue.» Un document historique cité par le même auteur

---

<sup>1</sup>Page 146 de *Eglises et monastères suisses*, Klaus Speich et Hans R. Schläpfer, éditions Ex Libris à Zurich, 1979

<sup>2</sup>Ric Berger, *La côte vaudoise, districts d'Aubonne, de Morges, de Nyon et de Rolle*, éditions Interlingua, Morges

<sup>3</sup>Collectif, *Encyclopédie Vaudoise*, tome 6, page 26, éditions 24 Heures, Lausanne.

<sup>4</sup>Section Archéologie et monuments historiques; extrait du registre informatisé.

<sup>5</sup>Ce cloître se trouve sur une propriété privée dont l'entrée est interdite par de nombreux écriteaux.

<sup>6</sup>E. Mottaz, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*; tome 2, F. Rouge & Cie, éditeurs, Lausanne.

montre que le couvent d'Oujon a intéressé jusqu'à l'empereur : «Elles (les limites du couvent) furent d'abord fixées par l'empereur même, Frédéric Ier Barberousse, dans un diplôme daté de Lyon en 1178, par lequel il accorda aux moines d'Oujon tous les droits relevant du domaine impérial, compris dans les points qu'il désigne à l'orient les bâtiments mêmes du monastère; au midi la Colline, rivière, le pré du Cor (ou de Courl) et le Montoisel; le lac de Quincenoys (ou des Rousses) et l'Orbe qui sort de ce lac, à l'ouest, et la Chaux-ronde au nord.» Plus tard, le territoire du couvent est encore agrandi.

Il est à remarquer que certains noms ont traversé les siècles. Mimorey (propriété du couvent), par exemple, est aujourd'hui encore le nom d'une propriété des bas du village de Genolier. Par contre, certains noms ne peuvent plus être retrouvés sur une carte. C'est le cas, entre autres du lac de Quincenoys, qui, comme nous l'apprend E. Mottaz, se nomme de nos jours le lac des Rousses.

D'autres renseignements sur les donations faites à la communauté d'Oujon se trouvent dans le cartulaire du couvent (voir plus bas le chapitre qui lui est consacré). La table chronologique donne la liste des actes entre l'an 1137 et 1306. La lecture des résumés de ces actes – car les originaux sont en latin — montre que le couvent a vu la surface de ses terres augmenter au fil des années.

### **Décadence et destruction**

E. Mottaz (op. cit.), nous apprend que : «Cependant, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, Notre-Dame d'Oujon avec 7 moines et des novices semblait se relever malgré ses causes de dépression, lorsqu'éclata la crise la plus formidable de toute, la Réforme, qui l'anéantit. L'effervescence occasionnée par les nouvelles doctrines se propagea bientôt jusqu'à la porte du monastère. A partir de 1528, il n'y eut plus de noviciat possible. Quelques religieux, sollicités d'apostasier<sup>1</sup> par leurs compatriotes ou leurs parents, obtinrent de résider ailleurs. Les titres de la maison furent transportés à la chartreuse du Reposoir en Faucigny. Les Bernois ayant conquis le Pays de Vaud en 1536, organisèrent une grande conférence publique contradictoire à Lausanne. Ils prétendirent que les catholiques n'avaient pu y répondre à leurs docteurs et décrétèrent le 19 octobre l'établissement du protestantisme. Leur ordonnance fut portée par le châtelain de Nyon, le 19 décembre à Oujon, d'où les trois Pères qui y demeuraient encore se retirèrent dans d'autres chartreuses en janvier 1537. Les biens du couvent

---

<sup>1</sup> Apostasier signifie renoncer à la religion.

furent mis en vente à la date de 1542. Noble Hugues Vandel acheta un mas de montagne au dessus de la chartreuse pour le prix de 2'000 florins de Savoie, petit poids et une redevance annuelle de 2 florins.▣

Il ressort du texte ci-dessus que la Réforme avait déjà presque fermé le couvent avant que les Bernois décident d'interdire le catholicisme. On peut aussi remarquer que la transmission des décision était lente car il a fallu deux mois pour que la mauvaise nouvelle parvienne aux moines.

Curieusement, les auteurs divergent sur un point. Certains disent (*Dictionnaire géographique de la Suisse*, collectif, 1905, Attinger Frères, éditeurs, Neuchâtel) qu'un incendie a ravagé le couvent en 1536 alors que d'autres (E. Mottaz) ne rapportent pas ce fait.

## **Oubli**

Plus tard, au XVIIe siècle, les bâtiments du couvent ont abrité une verrerie mais cette exploitation n'a pas duré.

## **Classement et restauration**

La *Revue historique vaudoise* reproduit — ci-dessous RHV (dans le volume de l'année 1904) le texte suivant :

«▣Par arrêté du 21 décembre 1903, le Conseil d'Etat a classé au nombre des monuments historiques du canton de Vaud, les immeubles et objets mobiliers suivants▣

2° propriétés des communes

Arzier-le-Muids : ruines de la chartreuse d'Oujon.▣

Le lecteur qui continue plus avant dans la *Revue* apprendra que la commune d'Arzier-le-Muids n'a pas voulu que des travaux se fassent sur le site d'Oujon. Par exemple, le volume paru en 1947 (page 57) donne le compte-rendu de la séance de la Commission cantonale vaudoise des monuments historiques, du 3 octobre 1946 à Aigle. «▣Les tractations entreprises avec la Municipalité d'Arzier (ou plutôt son syndic) pour la reprise et le dégagement de la chartreuse d'Oujon, sont plutôt difficiles. Actuellement, le Département a fait à la commune une proposition d'achat de la partie de forêt intéressée, pour la soustraire à l'intransigeance de ces Messieurs. Les fouilles commencées par le Séminaire d'histoire de l'art de Bâle, sous la direction du professeur Gantner, n'ont en conséquence pas encore pu être reprises.▣

Rien n'est facile et la situation n'évoluant pas favorablement, on en vient à lire ce qui suit : «**■**Les fouilles commencées par un cours de vacances du Séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Bâle n'ont pas encore pu être reprises devant l'incompréhensible opposition des autorités d'Arzier. Il sera nécessaire de recourir à l'expropriation.**■**» (RHV, année 1949, pages 100-1. Rapport de l'archéologue cantonal à la Commission cantonale vaudoise des monuments historiques). Le bon sens ne disparaît pas entièrement et des personnes sont assez conscientes de ce que représente les ruines d'Oujon pour ne pas rompre le contact entre l'Etat et la commune d'Arzier-le-Muids : «**■**A Oujon, un projet d'échange de parcelles avec l'Etat de Vaud a été élaboré avec le bienveillant concours de M. Werner, inspecteur forestier; ce projet prévoit la remise à l'Etat de la parcelle sur laquelle s'élèvent les ruines de la chartreuse.**■**» (RHV, année 1952, page 199. Rapport de l'archéologue cantonal à la Commission cantonale vaudoise des monuments historiques).

Finalement, tout se règle et le monument pourra être exploité par les archéologues après qu'un échange de terrains ait eu lieu. Un fait divers vaut la peine d'être relevé. La *Revue* rapporte les événements suivants : «**■**Des pierres ont été volées dans les ruines de la chartreuse d'Oujon. La gendarmerie a été prévenue.**■** Il est à noter que l'on n'apprend rien sur le nombre et surtout la taille des pierres dérobées. S'agit-il de pierres de quelques kilos ou de blocs plus lourds ? Que sont devenues ces pierres ? Ont-elles été employées pour l'agrandissement d'un chalet d'alpage, la construction d'une rocaille de villa ou se trouvent-elles dans un carnotzet ? Personne, sauf le voleur, peut le dire.

La main-d'œuvre pour les fouilles est fournie par les pensionnaires d'une maison d'éducation. Le travail est décrit comme difficile mais exécuté avec soin sous la surveillance des éducateurs. Quelques objets découverts sont ensuite placés au musée de Nyon mais il ne s'agit pas de pièces très importantes (en tous cas par la taille) car il y a un «**■**fer de hallebarde et des carreaux de poêle.**■**» (RHV, année 1969, pages 195-6).

On pense déjà à présenter au public le résultat des fouilles : «**■**La conservation et la mise en valeur de ce monument, propriété de l'Etat, est actuellement l'objet d'une étude détaillée tenant compte des conditions climatiques difficiles du lieu. La couverture expérimentale d'un bâtiment, au moyen d'une structure métallique restituant les volumes primitifs, est prévue en 1980.**■**» (RHV, année 1980, page 165). Cette construction a vu le jour et il est vrai qu'elle

permet à la personne la plus dénuée d'imagination de se faire une idée de la taille de cette construction.

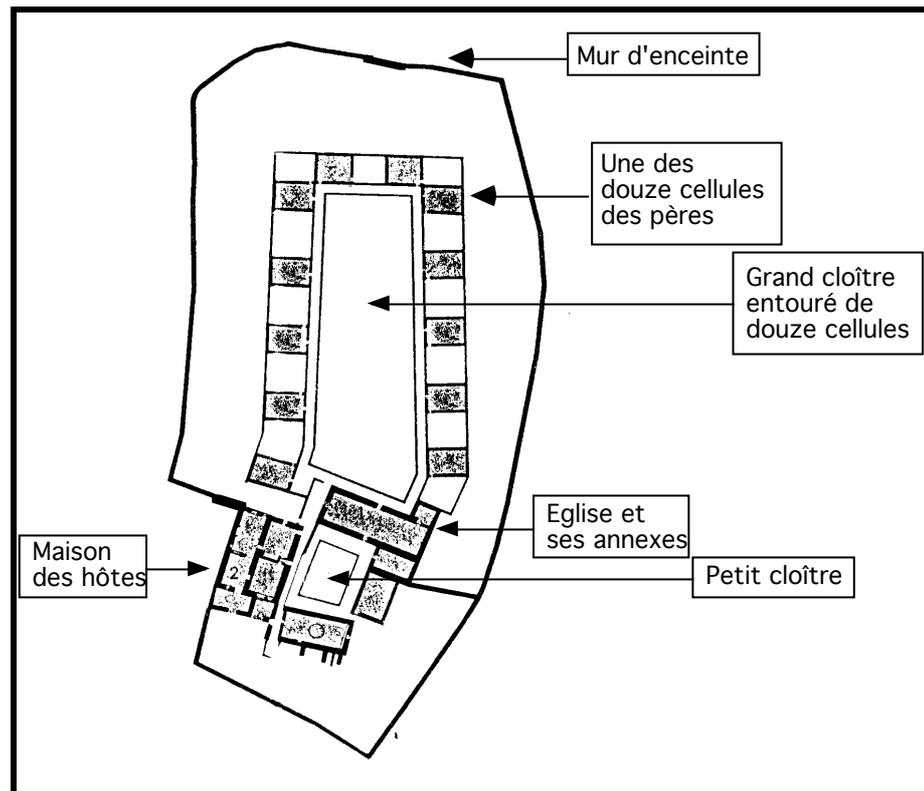
L'altitude et les conditions climatiques qui en découlent poussent à l'adoption de mesures de protection étonnantes à première vue mais qui le sont moins si on sait que l'alternance du gel et du dégel provoquent des dégâts aux murs en descellant les pierres qui les composent ▣ «Au terme de longues années d'expérimentation et d'analyses, la décision a été prise de remblayer les fouilles faites en 1945, dès 1968 et surtout dès 1973, pour assurer la protection des vestiges de la Chartreuse et les présenter sous la forme d'une promenade archéologique. ▣ (RHV, année 1985, page 120).

### **Description des ruines du couvent d'Oujon**

La personne qui se rend sur l'emplacement des ruines du couvent d'Oujon sera peut-être quelque peu déçue par ce qu'elle verra. En effet, même si des travaux de dégagement, de consolidation et de restauration ont été entrepris, la vue qui s'offre au visiteur est assez éloignée d'un couvent en activité. Le plan ci-dessous montre ce qu'il est possible de voir sur place. Un panneau explicatif présente quelques renseignements au visiteur et lui permet de mieux s'imaginer ce que fut ce couvent au temps où il était peuplé de moines. Une construction récente a pour objet de faire prendre conscience de la hauteur atteinte par les bâtiments aujourd'hui détruits. Le visiteur pénètre dans l'enceinte du couvent et suit un chemin de dalles. Certaines d'entre elles sont gravées du nom des locaux qui se trouvaient là. Ce genre de mise en valeur s'appelle une promenade archéologique.

La visite peut être recommandée à tout un chacun mais, malheureusement à cause de marches d'escalier, une personne en chaise roulante ne pourra accéder à l'entier du site.

### **Plan**



Le plan ci-dessus montre 12 cellules. Chacune de celles-ci donnait sur un petit jardin potager, que le père devait cultiver, et s'ouvrait sur le grand cloître. La cellule est en fait composée de plusieurs pièces. Louis Bec<sup>1</sup> donne des détails sur les cellules de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Elles sont composées d'une pièce (à l'étage) nommée cubiculum et qui est « La pièce principale ... où se trouvent le lit, l'oratoire pour la prière, l'écritoire et la bibliothèque pour l'étude et le réfectoire pour le repas. » L'Ave Maria [petite pièce ouvrant sur le cubiculum] renferme une statue de la Sainte Vierge, cette pièce sert [aussi] de lieu de prière. L'atelier [situé au rez-de-chaussée] est réservé au travail manuel. Un passe permet de recevoir la nourriture pour les repas en évitant au maximum les contacts. L'entrée dans le périmètre du couvent se faisait par une porte située dans le mur du bas du plan. On accédait ainsi aux locaux des frères convers et au petit cloître. Le grand cloître et les cellules étaient le domaine réservé des pères. Ceux-ci, ayant prononcé le vœu de silence absolu ne se trouvaient ainsi pas mêlés aux visiteurs et pouvaient vivre relativement séparés des frères. L'architecture est donc pensée pour séparer le

<sup>1</sup> Louis Bec, *L'histoire et la vie d'une Chartreuse*, collection L'histoire et la vie d'un monument, édité par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, chez Berger-Levrault, Paris, 1981, disponible auprès de la Centrale de documentation scolaire sous la référence 570.42.1.

couvent du monde (en faire une sorte d'îlot de spiritualité) et séparer encore une fois les pères du monde extérieur représenté par les convers. On peut comparer cette disposition à des compartiments d'un sous-marin ou d'un navire auxquels on accède en passant par des sas. Le fait que les corps des pères étaient enterrés dans le cloître renforce encore l'idée de coupure du monde, d'éloignement des activités matérielles et d'un refuge pour la prière.

# L'Ordre des Chartreux

## Fondation de l'Ordre

Selon Jacques Dubois<sup>1</sup>, le fondateur de l'Ordre se prénomme Bruno. Il est né à Cologne (Köln) vers 1030-1035. Il vécut à Reims et à Grenoble. Quatre années après avoir fondé la première Chartreuse, il fut appelé à Rome par le pape Urbain II.

L'ordre des Chartreux a été fondé par Bruno de Cologne en 1084 à Cartusia, la Grande Chartreuse, près de Grenoble, France (Klaus Speich et Hans R. Schläpfer, op. cité). Le règlement de ce monastère a été reconnu par le pape seulement en 1143 soit quelques années avant la fondation du couvent d'Oujon.

Il existe aujourd'hui 24 chartreuses et maisons de moniales de par le monde.



## La journée du moine selon la Règle

Pour comprendre la vie du moine suivant la règle de Saint Bruno, il est utile de s'intéresser à l'étymologie du mot chartreux. Ric Berger indique que ce nom vient du latin *carcer* qui signifie cachot. Voici qui renseigne magnifiquement sur le mode de vie choisi par ces hommes !

<sup>1</sup>J. Dubois, *Les ordres monastiques*, collection Que sais-je?, Presses Universitaires de France, 1985

Klaus Speich et Hans R. Schlöpfer, (op. cit.) donnent quelques indications intéressantes sur la règle de cet ordre : « Dans une chartreuse, le moine occupe, dans un silence absolu, une cellule personnelle, l'ermitage, qui comprend un petit atelier et un jardinet aux murs élevés. ... La règle cartusienne ne prévoit pas d'activité extérieure, telle que prédication, soin du salut des âmes, éducation et assistance. L'aspect économique d'une chartreuse rendit impérative la présence de frères laïcs ». Il ressort du texte ci-dessus que le moine se devait d'avoir le moins de contacts possibles avec la société de manière à pouvoir se tourner entièrement vers Dieu. Bien entendu, une vie de prière ne permet pas de subvenir à des besoins physiologiques irrépressibles et il fallait donc pouvoir compter sur un nombre plus ou moins grand de personnes dont le travail, basement matériel, permettait la survie de la communauté.

Ces personnes portaient le titre de frères convers. Selon la définition du *Petit Larousse* dans son édition de 1963, cet adjectif (du latin *conversus*, converti) désigne un « religieux, (une) religieuse employés aux services domestiques d'un couvent ».

D. Martignier et A. De Crousaz, dans leur *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*<sup>1</sup>, donnent une description de la vie des moines : « Aucun bruit extérieur ne venait troubler les moines dans leurs méditations solitaires. Un règlement ordonnait aux hommes d'Arzier, lorsqu'ils se rendaient dans les forêts avec leurs bêtes, de boucher les clochettes des chevaux quand ils arrivaient au pré du Seigneur, dans le voisinage du couvent. Le régime intérieur était en harmonie avec cette nature plus que sévère. Le jeûne et le silence devaient être continuels, l'abstinence des viandes absolue, même dans les cas de maladie; la clôture était perpétuelle, et la plus grande partie du jour et de la nuit était employée à prier dans la chapelle ».

G. Rochat dans son ouvrage *Histoire d'Arzier-le-Muids*<sup>2</sup>, précise encore la vie du chartreux : « Elle (la règle de l'ordre des chartreux) organise non seulement la solitude du couvent au milieu du monde, mais dans le couvent même la solitude vis-à-vis des frères qu'elle

---

<sup>1</sup>D. Martignier et A. De Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, publié sous les auspices de la Société d'Histoire de la Suisse romande.

<sup>2</sup>G. Rochat, *Histoire d'Arzier-le-Muids*, édité par la Municipalité de cette commune en 1967.

isole par le silence et la séparation. Non seulement ils ne doivent pas se parler, mais ils ne doivent pas même prier à haute voix, de peur qu'ils ne s'entendent. Ils sont en outre écartés les uns des autres, chacun confiné dans sa cellule où l'on mange seul et où l'on doit réciter la plus grande partie des offices quand sonne l'heure canonique. Le culte en commun est réduit au plus strict nécessaire▀ vêpres et matines; leur messe, qui reproduit une partie des rites anciens, est célébrée seulement les dimanches et fêtes.▀ Il ne fait aucun doute que l'emplacement choisi pour la construction du couvent répondait à ces exigences de solitude et de silence. Aujourd'hui encore, à l'exception de quelques dimanches d'été, le promeneur peut marcher longtemps avant de croiser une autre personne.

La vie spirituelle du moine n'arrivait pas à faire taire le corps et il fallait bien le nourrir mais là aussi, il ne fallait pas lui donner plus que le strict nécessaire. G. Rochat (op. cit.) écrit : «▀.. un seul repas par jour, excepté durant les "octaves", Noël, Epiphanie, Pâques, Pentecôte, notamment. Pour nourriture ordinaire, du pain et de l'eau; les jeudis et samedis des herbes bouillies; les dimanches et les jeudis, des œufs et du fromage.▀ Un puits fournissait l'eau à la communauté. Un ruisseau des environs immédiats porte le nom d'Oujon.

Le moine devait aussi se vêtir, ne serait-ce que pour se protéger du climat. Il portait, selon G. Rochat (op. cit.) : «▀des vêtements d'étoffe grossière et (une) ceinture de corde ou de cuir.▀ Le même auteur affirme que le cilice était utilisé par les moines. Cet objet a la mortification comme but, c'est à dire que le corps ne doit pas être source de plaisir mais bien plutôt de douleurs.



Une citation littéraire de Léon Bloy (*Le désespéré*, p. 91) nous apprend la manière dont on disposait du corps d'un moine décédé : «... le chartreux est enterré, comme sur un champ de bataille, sans bière ni linceul. Il est enseveli dans le pauvre habit blanc de son Ordre.»



La brochure *Textes et documents pour la classe* (série plus connue sous l'abréviation TDC), numéro 424 explique que : « La condition de moine est, en tout premier lieu, marquée par la séparation d'avec le monde. » Le texte suivant est extrait du même ouvrage : « Dans la journée d'un moine médiéval, la prière et la louange de Dieu tiennent donc une place très importante. Le travail également. La journée commence vers 2 ou 3 heures du matin à l'église, par la célébration de l'office des Matines (ou encore des « Vigiles » ou « veilles »). Puis, c'est l'office de Laudes (louanges) qui, en principe, doit se dire à l'aurore. Vers 7 heures, c'est l'office de Prime (première heure du jour, selon la manière de compter les heures chez les Romains). A la sortie de ce dernier office, on se rend à la salle capitulaire pour entendre la lecture d'un chapitre de la Règle, accompagné des commentaires du père abbé, le chef de la communauté. Quelques heures de travaux manuels ou intellectuels précèdent l'office de Tierce (3e heure du jour), suivi de la grand-messe, chantée à tour de rôle par les moines-prêtres. Chacun accomplit ensuite la besogne qui lui a été assignée. A la fin du travail, vers midi, les moines vont à l'église pour l'office de Sexte (6e heure du jour) qui marque le milieu du jour. Puis la communauté se rend au réfectoire pour le repas. Après quoi, les religieux peuvent vaquer, pendant une heure environ, à la prière, à la lecture ou au repos. Vers 14 heures, c'est l'office de None (9e heure du jour) qui réunit les moines avant le travail de l'après-midi. Celui-ci dure deux heures et demie ou plus, suivant les époques. A 17 heures environ, la cloche sonne la fin du labeur quotidien et appelle à l'office des Vêpres (du latin « vesper » : soir). Le repas du soir, très frugal, est réduit à une collation : pain avec fruits ou légumes. Suit immédiatement le dernier office du jour, appelé Complies : il commence dans le cloître par une lecture publique de quelques minutes et se termine par des chants à l'église. Après l'office, vers 18 heures, les moines regagnent le dortoir dans le silence le plus absolu et en défilant devant l'abbé qui les bénit. »

La Règle qui gouverne la vie des Chartreux est plus sévère. Il est à remarquer que cet ordre ne parle jamais de Règle mais de statuts. C'est la solitude et le silence auxquels s'astreignent les Pères qui donne à leur Règle, pour un observateur extérieur, un caractère presque inhumain.

## Les habitants du couvent et leurs rôles

Une hiérarchie existait dans le couvent. Il y avait différents "grades" et différentes fonctions. On notera pour commencer que

tous les moines n'étaient pas semblables. Gilbert Rochat (op. cit.)<sup>1</sup> «... les **pères**, ayant prononcé les vœux, vivaient isolés et silencieux dans leurs cellules une vie d'ermite, et les **frères** qui n'avaient pas renoncé au travail en commun.» Le même auteur donne aussi l'organisation suivante : «Oujon, comme toutes les autres chartreuses, était dirigé par un **prieur**, le **vicaire** étant la deuxième personne importante du couvent.» Les ruines et les plans qui en ont été faits montrent clairement que le couvent avait douze cellules. Il y avait donc de la place pour douze pères.

*L'ordre des Chartreux*<sup>1</sup> indique «Ces deux formes de la vie cartusienne sont donc complémentaires dans la poursuite de l'idéal commun. L'Ordre unit ces deux éléments distincts, mais indissociables; cette union est un facteur profond de stabilité et d'équilibre pour l'Ordre cartusien. Sans nul doute si, depuis neuf siècles, l'Ordre des Chartreux est demeuré stable, si sa vocation à la solitude contemplative a pu toujours se garder intacte, c'est grâce à cet appui mutuel, nuancé de respect et d'affectueuse estime, que ce sont donné les Pères et les Frères, humblement fidèles les uns aux autres à leurs voies convergentes, et étroitement unis dans la recherche de Dieu.»

La durée de la «formation» est longue. On lit dans *Chartreuse de la Valsainte*<sup>2</sup> : «Le candidat qui souhaite devenir Père ou Frère est soumis à une longue probation — postulat, noviciat, vœux temporaires, etc. — qui dure huit ans pour un Père et neuf ans pour un Frère.»

D. Martignier et A. De Crousaz, (op. cit.) parlent de l'**intendant** du couvent «À la Conriérie se trouvait le frère Conrier, qui de là dirigeait l'économie du couvent...» L'extrait du plan cadastral montre que ce bâtiment existe encore de nos jours sous le nom de «La Conriery ». Il se trouve au sud-ouest, à environ 600 mètres des ruines du couvent. Il est intéressant de noter que même si ce chalet d'alpage se situe plus en direction du lac, il est à une altitude supérieure d'une trentaine de mètres à celle de la chartreuse.

Plusieurs ouvrages donnent la liste des **prieurs** qui se sont succédé au cours des années mais cette énumération n'est pas utile ici. On la trouvera, par exemple, dans l'ouvrage cité de D. Martignier et A.

---

<sup>1</sup>Anonyme, *L'Ordre des Chartreux*, Grande Chartreuse, 38380 Saint-Laurent-du-Pont, 1993.

<sup>2</sup>Anonyme, *La Chartreuse de la Valsainte*, publié par la Chartreuse de la Valsainte, 1631 Cerniat, pas de date.

De Crousaz.

D. Martignier et A. De Crousaz (op. cit.) révèlent, dans l'article consacré à la commune d'Arzier, que : «Il (le village d'Arzier) remonte au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. En 1304, les chartreux d'Oujon, dans le but d'attirer des **habitants** dans leurs domaines, accordèrent de nombreuses franchises aux hommes qui étaient venus se fixer à Arzier et qui furent les premiers habitants de ce village.» L'altitude du couvent ne permettait pas la culture. Il fallait donc descendre mais aussi sortir du vallon encaissé où était construit le couvent de manière à trouver des terres se prêtant à la culture. Le balcon sur lequel le village d'Arzier se trouve en faisait un endroit idéal. De plus, il n'est guère éloigné du couvent (environ 2 km). Il ne faut pas se fier à l'apparence actuelle des lieux car, à l'époque, ces pentes étaient couvertes d'arbres et il a fallu les déboiser pour les mettre en culture. La bonne exposition au soleil atténue les effets de l'altitude de 800 m.

Les largesses des moines sont décrites par D. Martignier et A. De Crousaz (op. cit.) «Les chartreux d'Oujon déclarent aux premiers habitants d'Arzier qu'ils les exemptent de toute taille. Les terres qui sont concédées gratuitement aux nouveaux colons sont assujetties à des censes légères; les corvées ne sont imposées que trois fois l'an. Si l'un des habitants voulait se transporter ensuite en un autre lieu, en délaissant son seigneur, il était libre de le faire. Dans ce cas, il pouvait vendre à qui il voulait sa maison et ses champs, après toutefois que le couvent avait prélevé la 3<sup>e</sup> partie du prix des terres et le 13<sup>e</sup> denier pour les lods.» Il convient de revenir sur les lignes précédentes et de donner quelques explications sur certains termes. La taille est décrite par le *Petit Larousse* (édition de 1963) comme un impôt direct. Il est intéressant de relever que jusque vers 1980, les habitants d'Arzier n'avaient pas d'impôt communal à payer. Le même dictionnaire nous apprend que les censes étaient des «redevances payées par des roturiers à leur seigneur». Les corvées (même source de documentation) étaient un «travail gratuit qui était dû par le paysan à son seigneur». Les lods (même source) étaient une «redevance que le seigneur percevait sur le prix des héritages vendus».

Louis Bec (op. cit.) précise le rôle des moines en ce qui concerne la charité accordée aux voyageurs et aux pauvres «Accueillir les pèlerins de passage ...» en leur offrant le couvert et le gîte et aussi «Aider enfin les pauvres en distribuant chaque jour, sous le porche d'entrée du couvent, un bol de soupe, du pain, et un sou ...» Il n'est pas fait mention de telles activités dans les textes consultés

au sujet de la Chartreuse d'Oujon. Il est probable que ces activités charitables profitaient à moins de monde que celles de la Chartreuse décrite par Louis Bec et située dans une région moins inhospitalière.

## Conclusion

Qu'ai-je appris en faisant ce dossier ? J'ai appris à mieux connaître la région dans laquelle je vis et j'enseigne. Mon regard sur les vieilles pierres et ceux qui les ont assemblées s'est affiné. Si j'avais à recevoir un hôte étranger, je pense que nous ferions ensemble une excursion qui nous mènerait aux ruines de ce couvent.

Cette recherche m'a donné l'occasion de me plonger dans de vieux livres – ce que j'ai toujours affectionné – et de parler avec quelques personnes bien aimables et fort bien renseignées. Il y a une certaine joie intérieure qu'on peut saisir sur les rayons des archives de nos communes ou des bibliothèques de notre canton.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé. Leur accueil a été dans tous les cas aimable et aucune d'entre elles n'a ménagé son temps pour répondre à mes demandes.

M. Denis Rivat m'a fait découvrir les ruines du couvent d'Oujon lors d'une mémorable excursion en vélo tout-terrain.

M. Weidmann, archéologue cantonal, m'a fourni par télécopie une liste des publications sur la Chartreuse d'Oujon.

Mme Jaquinet, secrétaire communale d'Arzier-le-Muids.

M. Bertrand Pache a réussi à faire des tirages sur papier de très anciennes diapositives de la CDS.

Père Augustin Fänz, prieur de la Chartreuse de la Valsainte pour son aimable lettre d'encouragement et les deux brochures qu'il m'a fait parvenir.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque Centrale Universitaire pour le temps passé à m'inscrire, me renseigner, me procurer des cartes pour photocopieuse.

## Documents annexes

### Texte intégral de Ric Berger

#### **Oujon, le couvent perdu dans le Jura**

En l'an 1146, le seigneur de Mont-le-Grand, Louis, dont le château a laissé quelques ruines au-dessus de Rolle, préoccupé par son salut éternel, décida de fonder un établissement religieux sur ses terres. Parmi tous les ordres monastiques qui se répandaient en Europe, il choisit celui des Chartreux, fondé 62 ans plus tôt, probablement parce que cet ordre aimait la solitude et que le territoire qu'il offrait s'étendait dans le Jura, jusqu'au lac des Rousses.

Ainsi naquit le premier couvent de Chartreux en Suisse, qui s'appela d'abord Algio, puis Augio, et dès 1235 Oujon. Pour la solitude les nouveaux moines étaient servis à souhait : à plus de 1000 mètres d'altitude, entouré de tous côtés d'épaisses forêts qui bornaient l'horizon à peu de distance de ses murs, le couvent d'Augio constituait un refuge en dehors de toute civilisation : mais c'était bien ainsi que les Chartreux concevaient la vie monacale.

Il y eut en tout sept couvent de Chartreux en Suisse. Deux seulement de leurs bâtiments sont parvenus jusqu'à nous intacts ■ à La Lance, près de Concise, le cloître; à Bâle, l'église de Sainte-Marguerite. Les couvents d'Ittigen en Thurgovie, et de la Valsainte dans le canton de Fribourg, ont été totalement reconstruits; des trois derniers, il ne reste que des ruines ou même rien du tout.

#### **L'ordre des Chartreux**

Connus aujourd'hui surtout par la fameuse liqueur qu'ils avaient inventée, les Chartreux ont pour père saint Bruno. C'était un chanoine de Reims qui, choqué de ce qu'il voyait dans son entourage, se retira dans une région déserte près de Grenoble avec six de ses compagnons.

Saint Bruno adopta la règle des Bénédictins mais avec des prescriptions encore plus sévères ■ vivre en chartre (du latin carcer, cachot), c'est-à-dire presque en prison. Les moines vivent en ermites, chacun dans une maisonnette de quatre chambres, entourée d'un jardin qu'il doit cultiver.

Les Chartreux font vœu de silence absolu et portent sur la chair un cilice. La viande leur est interdite et ils ne se nourrissent que de pain et de légumes.

[Cette vie de reclus ne parut pas encore suffisamment sévère à saint Bruno qui, au bout de six ans, abandonna son couvent pour vivre en solitaire en Calabre. La Chartreuse de Grenoble, toutefois, essaima bientôt, compta vers 1500 une cinquantaine de couvent. Aujourd'hui, il y en a encore 22, abritant 750 moines.

La maison mère de Grenoble subit bien des vicissitudes. Chassés par la Révolution en 1789, ses moines ne purent revenir en France qu'en 1815 et réintégrer leur couvent à moitié ruiné. Sans ressources, ils se souvinrent alors de la formule, tenue secrète, pour la fabrication d'une liqueur délectable; cette formule était si compliquée qu'elle exigeait le mélange et le dosage de 130 plantes différentes. L'exploitation de cette formule fit la fortune de la Grande Chartreuse, fortune que Daudet a décrite dans un conte «**L'Élixir du père Gaucher**».

Expulsés de nouveau en 1903 par la loi de séparation de l'Église et de l'État, les Chartreux se réfugièrent les uns en Autriche, les autres à Tarragone en Espagne, où ils remontèrent leur distillerie. Sur l'invitation du gouvernement de Vichy, ils revinrent pendant la guerre dans leur vieille demeure de Grenoble où ils continuent aujourd'hui à exploiter le «**secret de la Chartreuse**».

Après celle de Grenoble, la Chartreuse la plus connue autrefois était celle de Paris. Elle était même célèbre par les 22 tableaux qui l'ornaient et dans lesquels le grand peintre français Le Sueur avait représenté la vie de saint Bruno. Ces compositions ont été recueillies par le Musée du Louvre. Pour l'historien, elles offrent un intérêt exceptionnel car on y voit les habitudes, les costumes, le milieu des Chartreux avec le moins possible de cette fantaisie habituelle aux peintres du grand siècle. Le costume des moines en particulier y est exact : longues robes blanches qui traversent comme des ombres les cloîtres mélancoliques.]

### **Le couvent d'Oujon**

La première en date des Chartreuses de la Suisse n'a jamais eu de secret de fabrication à exploiter. Elle n'en a pas moins rempli un rôle charitable éminent pendant près de quatre siècles, malgré sa situation dans une combe perdue du Jura. Au début elle était aussi importante que la Grande Chartreuse puisqu'elle comptait 25 moines, maximum qu'une chartreuse ne pouvait alors dépasser. Trois siècles plus tard elle n'en comptait que sept et lorsque les Bernois supprimèrent le couvent, en 1536, il n'y avait plus que trois moines, personnel insuffisant pour entretenir un établissement aussi vaste avec ses étendues de prés et de forêts.

Après le départ des derniers moines, le couvent fut la proie d'un incendie.

[A la fin du XVIIe siècle des verriers s'y installèrent pendant un certain temps, puis le temps fit son œuvre lente de destruction. Les paysans des environs y trouvèrent des matériaux tout préparés pour construire ou réparer leurs maisons.

Au milieu du siècle passé l'architecte Forestier fit un relevé assez inexact du reste, des vestiges encore visibles, puis on ne parla plus du couvent. On finit même par ne plus savoir où il se trouvait et la carte fédérale, dans sa dernière édition, ne l'indique que par une ... tache blanche. Aussi de nombreux visiteurs le cherchent souvent en vain.

Son emplacement exact n'est en effet pas facile à trouver sans une carte, même muette à son endroit comme la carte fédérale.

Il est situé à 2 km à l'ouest d'Arzier et à 150 m plus haut en altitude que ce village, à la cote 1043. D'Arzier, il faut bien compter trois quarts d'heure de marche en passant au plus court, soit par la Violette. En voiture, on s'en approche jusqu'à 200 m, soit en prenant la route d'Arzier à Saint-Cergue qui passe au dessous des ruines, soit en suivant le nouveau chemin forestier qui part d'Arzier directement vers le Jura et passe au dessus d'elles. Quatre sentiers convergent vers ces ruines qui gisent dans une combe déboisée.]

### **Les récentes explorations**

[En 1945, le séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Bâle, dirigé par le professeur Joseph Gantner, demanda l'autorisation d'explorer cette chartreuse d'Oujon, vieille de huit siècles, afin de déterminer exactement son plan. Ces fouilles, exécutées sous la surveillance de l'archéologue cantonal, par une vingtaine d'étudiants et étudiantes, eurent lieu en juillet de la même année. Elles permirent de reconstituer le plan entier du couvent en corrigeant les plans établis provisoirement au siècle dernier. Le dessin en vue plongeante a été établi d'après les résultats de ces dernières fouilles, avec l'aide de l'archéologue cantonal vaudois auquel nous exprimons ici toute notre gratitude.]

On constate tout d'abord que la chartreuse d'Oujon était divisée en deux parties distinctes, car les religieux étaient de deux sortes■ les pères qui, ayant prononcé les vœux, vivaient isolés et silencieux dans leurs cellules une vie d'ermite, et les frères qui n'avaient pas renoncé au travail en commun.

Les maisonnettes des pères (douze en tout) étaient groupées autour d'un grand cloître, chacune étant entourée de son petit jardinet. Leur église s'élevait au centre du monastère, le chœur dirigé, selon l'usage établi à partir du Ve siècle, vers l'est, c'est-à-dire dans la direction de Jérusalem. Autour d'un second petit cloître se

rangeaient des salles communes à l'usage des frères et des pèlerins■ cuisine, réfectoire, hostellerie, etc.

Le premier bâtiment comprenait le logis du portier, l'hostellerie, le parloir des frères. Quant aux frères mêmes, ils logeaient probablement à l'étage du réfectoire ou de la cuisine, car on n'a pas retrouvé un bâtiment spécialement pour eux. En revanche, à l'est du petit cloître, une chapelle leur était réservée, distincte de l'église des pères, beaucoup plus grande.

Les pères n'avaient pas de réfectoire commun. On leur apportait les repas dans leur cellule où chacun vivait isolé dans le silence, le recueillement et la prière. Ils portaient une bure faite de laine écrue qui paraissait blanche à distance, comme on peut le voir dans les tableaux de Le Sueur.

La salle du chapitre ne servait qu'exceptionnellement, lorsque les pères devaient élire un nouveau supérieur. On n'y accédait que par l'église.

Les pères étaient ensevelis dans le grand cloître, les supérieurs dans la salle où ils avaient été nommés, celle du chapitre. Les pères vivaient ainsi constamment dans le voisinage de leurs morts, ou plus exactement de la mort, pour leur rappeler la fragilité de l'existence terrestre.

Quant aux frères, ils étaient enterrés en dehors du couvent.

[L'énorme amas de pierre existant encore à Oujon fait deviner l'importance que dut avoir cette première chartreuse suisse au Moyen■Age. Les murs visibles de l'église, par exemple, mesurent encore 5 m de haut, alors qu'on n'a pas atteint le bas des fenêtres dans les creusages.

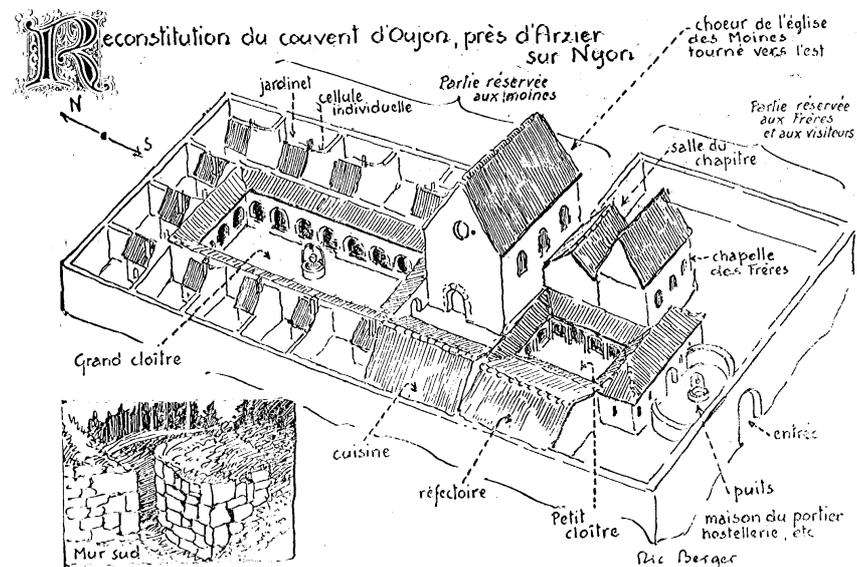
On sera sans doute surpris de constater combien les murs, après toutes ces fouilles, sont encore peu dégagés. Nous devons rappeler ici que c'est une règle en archéologie de recouvrir de terre des murs non consolidés, afin de les protéger contre le gel (surtout à une altitude de 1000m■) qui disloque rapidement les pierres, autant que les arbres que l'on s'empresse de couper, du reste.

Quant aux objets trouvés dans ces ruines, ils se résument en un fragment de céramique et en une aiguille d'horloge, et encore appartiennent-ils probablement à l'époque où les verriers s'étaient installés dans ces ruines (conservés au Musée de Nyon).]

## **Les granges**

Parmi les souvenirs tangibles laissés par les chartreux d'Oujon, il faut citer, outre les villages d'Arzier et du Muids, mentionnés dès 1250, des «■granges■» ou chalets encore debout■ les Argozats et la Conriéry. Cette dernière était probablement la demeure du «■conrier■», nom que l'on donnait à l'administrateur des biens du couvent. Là, en dehors de l'épaisse forêt, le conrier était mieux

placé pour surveiller le domaine, les pâturages. Le toit de ce chalet est construit avec d'imposantes pièces de bois provenant sans doute de l'ancienne grange d'Oujon.



128

## Le cartulaire de la chartreuse d'Oujon.

Les archives du couvent forment ce qui est appelé un cartulaire. Celui d'Oujon a été étudié par J.-J. Isely<sup>1</sup>. Les textes rassemblés (ils sont en latin) s'étendent de 1137 à 1306. M. Isely donne heureusement pour chaque document un résumé de quelques mots. Il est possible de classer ces documents par sujets. Voici les catégories principales

1. Cession de terres et autres donations.
2. Documents confirmant une protection de la part d'un seigneur.
3. Exemption de péages et sauf-conduit.
4. Affranchissement des hommes.
5. Echange de terres.
6. Règlement sur la conduite des personnes.

Certains de ces résumés sont assez intéressants et savoureux

Dans les années «1157-1162, Amédée, comte de Genevois, cède des pâturages aux religieux d'Oujon». Il est curieux de voir que c'est une période qui est indiquée et non une date précise.

«1178-1185. Confirmation par Arducus, évêque diocésain, de

<sup>1</sup>Isely J.-J., *Cartulaires de la Chartreuse d'Oujon et de l'Abbaye de Hautcrêt*, 1854 chez Georges Bridel à Lausanne.

diverses donations faites à la chartreuse d'Oujon, et délimitation du territoire de cette maison religieuse.■

«1212. Exemption de péage accordée par le sire de Joux aux religieux d'Oujon.■

«1235 (?), Jaques, seigneur d'Aubonne, accorde aux religieux d'Oujon le droit de paisson sur son domaine, ainsi que le droit de pêche le vendredi.■

«1244, janvier. Donation de Pierre de Bursinel pour un repas annuel des religieux d'Oujon.■

En 1244, le 15 janvier, «Guillaume, donzel de Bursinel, donne à la chartreuse d'Oujon sa personne et ses biens.■ Y a-t-il un prix d'entrée à payer pour venir finir ses jours dans le calme du couvent? On ne sait mais il est possible que l'accueil ait été meilleur pour une personne arrivant avec quelques biens plutôt que pour un homme pauvre.

«1306, septembre 27. Règlement concernant le curé et les paroissiens d'Arzier.■

L'histoire de la mise à l'abri et de la redécouverte de ce cartulaire mérite d'être rapportée. Voici ce qu'en disent D. Martignier et A. De Crousaz (op.cit.)■ «Le cartulaire fut sauvé, transporté dans les archives de Chambéry, où il a été découvert par M. le baron de Gingins...■

## Bibliographie

Anonyme, *L'Ordre des Chartreux*, Grande Chartreuse, 38380 Saint-Laurent-du-Pont, 1993.

Anonyme, *La Chartreuse de la Valsainte*, publié par la Chartreuse de la Valsainte, 1631 Cerniat, pas de date.

Bec Louis, *L'histoire et la vie d'une Chartreuse*, collection L'histoire et la vie d'un monument, édité par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, chez Berger-Levrault, Paris, 1981, disponible auprès de la Centrale de documentation scolaire sous la référence 570.42.1.

Berger Ric, *La côte vaudoise, districts d'Aubonne, de Morges, de Nyon et de Rolle*, éditions Interlingua, Morges.

Collectif, *Encyclopédie Vaudoise*, tome 6, page 26, éditions 24 Heures, Lausanne.

Dubois J., *Les ordres monastiques*, collection Que sais-je?, Presses Universitaires de France, 1985.

Isely J.-J., *Cartulaires de la Chartreuse d'Oujon et de l'Abbaye de Hautcrêt*, 1854 chez Georges Bridel à Lausanne.

Martignier D. et A. De Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, publié sous les auspices de la Société d'Histoire de la Suisse romande.

Mottaz E., *Dictionnaire historique du canton de Vaud*; tome 2, F. Rouge & Cie, éditeurs, Lausanne.

Rochat G., *Histoire d'Arzier-le-Muids*, édité par la Municipalité de cette commune en 1967.

Speich Klaus et Hans R. Schläpfer, *Eglises et monastères suisses*, éditions Ex Libris à Zurich, 1979.

TDC, *Textes et documents pour la classe*, numéro 424 du 8 octobre 1986, publication du Centre National de Documentation pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75320 Paris Cedex 05, téléphone 16 (1) 46.34.90.00.

Zaric Nikola, *La forêt d'Oujon* dans la collection Ballades en forêts

cantonaux vaudoises, éditée par le Service cantonal forêts et faune,  
11 bis Rue Caroline, 1014 Lausanne, 021.316.61.61.

# Application pédagogique

## Indications générales

### Difficultés rencontrées

L'enseignement de l'histoire m'ayant été retiré cette année en raison de problèmes d'organisation dûs à mon absence pour cause de formation, je suis réduit à demander à la personne qui me remplace de bien vouloir « tester » ces activités. Ceci ne me plaît guère car un compte rendu, aussi fidèle qu'il puisse être, ne vaut pas le vécu. Il faudra pourtant s'en contenter jusqu'à l'année scolaire prochaine.

Il conviendrait mieux, pour ce genre de travail de formation, d'utiliser une activité déjà menée avec une classe et de la peaufiner. Il n'est pas simple de partir de rien et d'arriver à un résultat qui prétend être utilisable sans trop de retouches. C'est assez désécurisant comme démarche car je n'aime pas être dans le doute et placé devant des choix aussi nombreux.

### Principes de l'application pédagogique

La motivation nécessaire à l'étude du couvent commence par une visite sur place. L'impression faite sur les élèves par la vue des ruines permet de les intéresser à ces bâtiments et à ceux qui les occupèrent.

Première leçon : **Visite des lieux** (selon l'endroit du canton où se situe la classe) 1/2 ou 1 journée.

Deuxième leçon : **Mise au net des plans** : 1 période.

Troisième leçon : **Etude du texte de Ric Berger** sur le couvent et questionnaire : 2 périodes.

Quatrième leçon : **La vie des moines** : 1 période.

Cinquième leçon (facultative) : **Visite aux archives d'Arzier** (à combiner avec la visite des ruines du couvent).

### Objectifs pédagogiques

L'élève sera capable de :

- Dessiner un plan du couvent (mur d'enceinte, maisonnettes des pères, grand cloître, petit cloître, église, salle du chapitre, chapelle des frères, cuisine, réfectoire).

- Compléter un tableau comparatif du mode de vie des pères et des frères.
- Sélectionner dans un texte les éléments de la journée du moine et les classer par ordre chronologique.

### **Préparation d'une visite avec une classe**

La préparation de la visite avec une classe devrait contenir les points suivants :

- Visite du maître sur place.
- Réunir les horaires des entreprises de transport en commun.
- Préparer un budget.
- Obtenir l'autorisation du directeur en ce qui concerne la sortie proprement dite mais aussi son financement.
- Présenter la visite aux parents par une lettre.
- Prévoir un jour de réserve en cas de trop mauvais temps.

## Première leçon. Visite

### Activités à effectuer sur place

La première activité à effectuer une fois sur place consiste à s'orienter. Il est essentiel de savoir où l'on se trouve. Si ce travail de repérage sur la carte a été fait en classe, il ne s'agit plus que de faire correspondre la carte à la réalité du terrain. Le maître, selon son intérêt et celui de ses élèves pour le travail à la carte, utilisera la carte nationale au 1:50'000 et pourra «descendre» jusqu'au plan cadastral.

Une bonne introduction au sujet est la lecture du panneau explicatif qui se trouve sur le site (le texte est assez long mais la classe se trouve sur le site pour quelques heures ce qui devrait donner à chaque élève le temps d'en prendre connaissance). On y trouve un texte ainsi qu'un plan (reproduit plus haut et plus bas dans ce dossier). Les élèves ne devraient pas avoir trop de peine, dans cet endroit isolé et assez sombre, à sentir ce que la vie dans ces lieux a dû être.

La troisième activité est la prise de possession du terrain par les élèves. Il est bon de les laisser déambuler librement pendant quelques minutes dans les ruines. Selon la classe, il est courtois pour les autres visiteurs ou pour l'âme des pères de rappeler que l'on se trouve dans un lieu qui n'est pas un champ de foire.

Une fois que les élèves sont rassemblés, il est temps de passer à la quatrième étape. Par paire, les élèves vont dresser le plan du couvent. Pour ce faire, il y aura un arpenteur et un dessinateur (les rôles peuvent être changés au milieu du travail). On travaille sur papier A4 avec un crayon et une règle. L'arpenteur parcourt les ruines et indique le nombre de pas qu'il fait (il vaut la peine de faire quelques essais avant la visite pour avoir une précision suffisante en effectuant des pas de 50 cm ou de 1 m pour les élèves les plus grands). Le dessinateur reporte ces nombres sur sa feuille. On obtient un plan au 1:100 sur lequel on indique grâce à la carte ou à une boussole la direction du nord. Des légendes sont placées sur le plan, ce sont les noms des salles et des pièces que l'on trouve au sol sous forme de dalles gravées.

Un élève habile en photographie réalise quelques vues qui pourront être numérisées, imprimées et photocopiées, fournissant ainsi des documents personnels à la classe. N'oublions pas de prendre une

photographie du panneau explicatif et, pour notre plaisir, de la classe dans ce lieu avant de partir.

### **Texte du panneau situé à Oujon**

#### «**L**La chartreuse d'Oujon

Fondée en 1146 à l'instigation de Louis, seigneur de Mont-Le-Grand, Oujon est la plus ancienne chartreuse de Suisse. Elle bénéficie de nombreuses donations et sera agrandie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle abrite 24 moines et 20 frères convers. Elle déclina ensuite et fut désaffectée lors de la conquête bernoise (1536). Les bâtiments incendiés tombèrent en ruines, envahis par la forêt et par des alluvions.

#### La conservation du site

La chartreuse, isolée à 1'000 m d'altitude n'a pas subi d'importantes destructions intentionnelles. Les murs, hauts par endroits de plus de 5 m, sont restés conservés dans le terrain. Les ruines, visibles dans le sous-bois, ont été l'objet de relevés et de sondages archéologiques en 1945. Dès 1968, le dégagement des vestiges (zone du petit cloître) a été entrepris, ce qui a exposé les maçonneries liées au mortier de chaux aux effets du gel.

La forte dégradation constatée a conduit en 1973 à un dégagement urgent des constructions du petit cloître et à des relevés archéologiques. L'église et les cellules du grand cloître n'ont pas été fouillées. L'étude de conservation a montré la nécessité impérieuse de protéger les maçonneries, qui ne peuvent être consolidées dans leur état actuel. Un modèle de couverture d'un bâtiment consolidé a été réalisé (salle capitulaire). Il restitue le volume original du bâtiment. Pour le reste du site, il a été décidé de remblayer les murs dégagés et de marquer par des tertres les volumes des bâtiments conservés dans le terrain.

Sous une forme plus géométrique, le site a repris son aspect d'avant les fouilles. Le dégagement du site et le marquage du mur du grand cloître (mur de pâturage) restitue la dimension de la chartreuse. Les dallages marquant les couloirs et sols des bâtiments permettent aux visiteurs de déambuler dans les espaces réservés aux pères chartreux et aux frères convers.

#### L'ordre monastique des Chartreux

Un moine bénédictin, saint Bruno de Cologne, a fondé au XI<sup>e</sup> siècle un nouvel ordre, celui des Chartreux. Ce nom vient de la montagne où saint Bruno s'est établi en 1084 avec ses compagnons, près de Grenoble. La règle des Chartreux, rédigée en 1127, veut que chaque moine vive seul dans sa cellule et dans son jardin pour la méditation, la prière et le travail. La communauté ne se rencontre qu'aux offices quotidiens et dans les réunions et repas hebdomadaires.

L'interdiction de sortir du silence du monastère impliquait une organisation assurant la survie et le fonctionnement économique : les donateurs et les frères convers, religieux qui pouvaient avoir des activités extérieures et recevoir les visiteurs.

L'ordre des Chartreux s'est développé rapidement. On compte 195 chartreuses au XV<sup>e</sup> siècle, 295 au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, 20 sont encore en fonction, dont une seule en Suisse (La Valsainte / FR).

L'organisation des chartreuses

On retrouve dans toutes les chartreuses des divisions analogues▣

- Une clôture extérieure.
- Le grand cloître donnant accès aux douze cellules des moines, chacune pourvue d'un petit jardin. L'ameublement de la cellule est rudimentaire : un lit, un banc, une table et une bibliothèque.
- Le petit cloître, entouré de locaux communs : l'église (un jubé sépare les stalles des moines et celles des convers); la salle capitulaire; la bibliothèque; le réfectoire.
- La partie réservée aux convers et aux hôtes.
- Des granges et bâtiments d'exploitation sont bâtis à l'écart ( à Oujon, la grange de la Conrièry existe encore, dans un pâturage à 600 m de la chartreuse).▣

## Deuxième leçon. Mise au net des plans

### **De retour en classe**

Les plans dessinés par les élèves sont comparés. Afin de faciliter cette comparaison, on peut les photocopier en passant de l'A4 à l'A3 ou les photocopier sur transparent. Ceci devrait permettre à toute la classe de voir les documents et non d'essayer de deviner ce que le maître brandit au pupitre !

Ce n'est pas la beauté du plan qui est intéressante mais sa justesse. On pourra comparer avec le document du panneau explicatif que l'on aura pris soin de photographier.

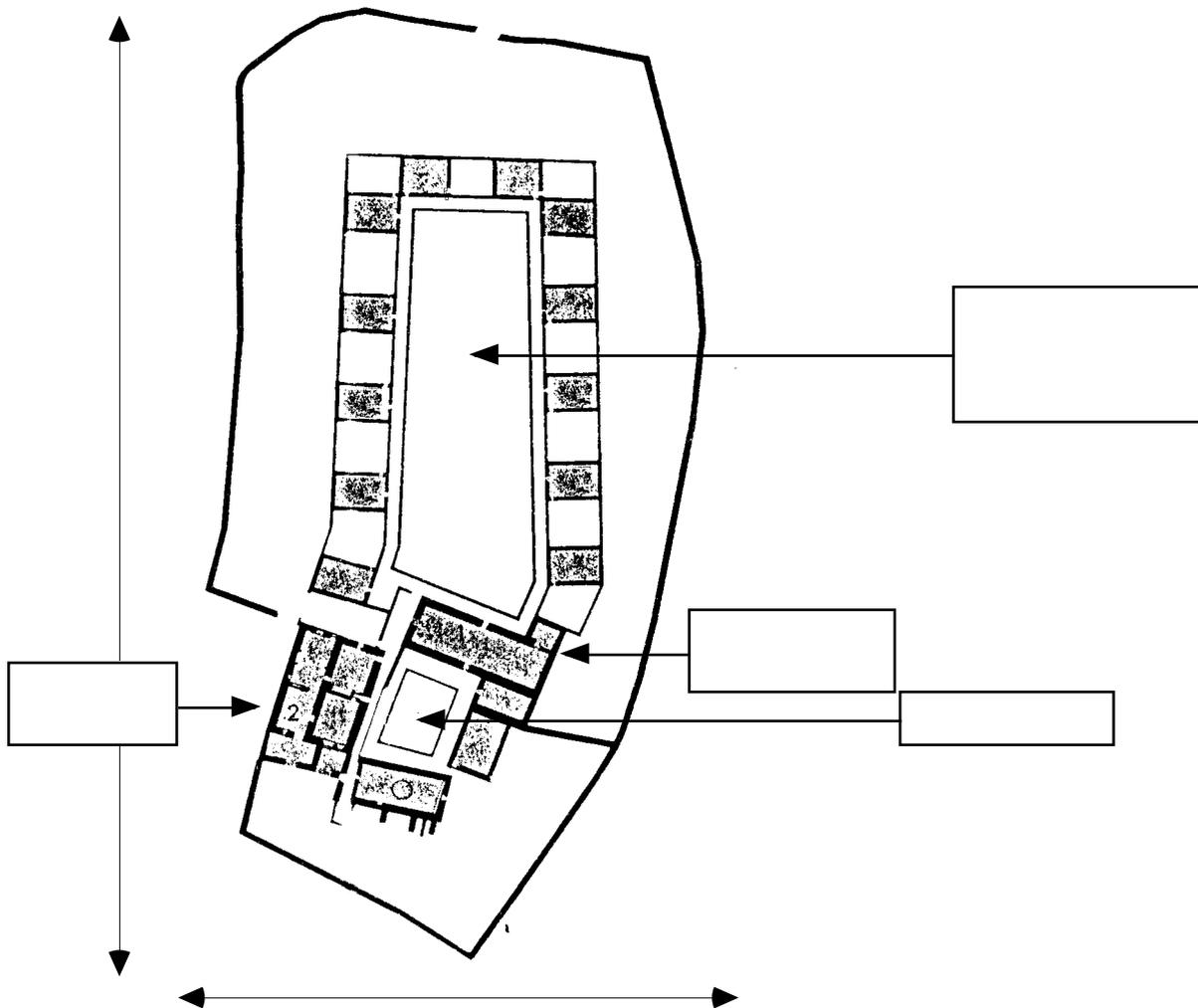
Chaque groupe de deux obtient deux photocopies du plan «officiel» (voir ci-dessous) et une photocopie de son plan afin que chaque élève ait deux documents à placer dans son classeur ou son cahier.

Afin de vérifier ce que les élèves ont retenu de ce qu'ils ont lu au sol sur les dalles gravées, une série de questions peut être posée. La forme qui paraît la plus en rapport avec l'activité conduite sur place consiste à compléter un plan muet.

Le maître peut aussi demander aux élèves de chaque groupe de redessiner le plan (réalisé sur le site d'Oujon) afin qu'un document «mis au net» soit placé dans le cahier ou le classeur. En cas de besoin, ce travail peut s'effectuer ou se terminer à domicile.

## Plan à compléter

Complète la légende grâce au plan que tu as réalisé lors de la visite.  
Indique les dimensions du couvent (en m).



## Troisième leçon. Etude de texte

### Autres activités

Si le maître décide de consacrer plus de temps à l'étude de ce couvent, plusieurs pistes peuvent être proposées. La lecture du texte de Ric Berger est sans doute une bonne introduction. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas là d'un document historique. Cette lecture ne se fera pas sans l'aide du maître car, comme c'est souvent le cas, elle amène plus de questions que de réponses ne serait-ce qu'en ce qui concerne le vocabulaire.

### Remarques sur le texte de Ric Berger

Il me semble que ce texte ne devrait pas être remis dans son entier aux élèves. En effet, il présente des faits qui, pour intéressants qu'ils sont, ne sont pas en rapport direct avec les activités à conduire en classe. Ces faits sont autant de sujets de digression qu'il vaut mieux ne pas aborder avec de jeunes élèves qui n'ont pas encore étudié l'histoire des siècles les plus récents. Je propose de conserver les paragraphes suivants

- Présentation («**En l'an 1146 ... -> ... des Rousses**»).
- Situation et implantation en Suisse («**Ainsi naquit ... -> ... ou même rien du tout**»).
- L'ordre des Chartreux («**Connus aujourd'hui ... -> ... de pain et de légumes**»).
- Le couvent d'Oujon («**La première en date ... -> ... incendie**»).
- Les récentes explorations («**On constate ... -> ... enterrés en dehors du couvent**»).
- Les granges («**Parmi les souvenirs ... -> ... l'ancienne grange d'Oujon**»).

Le dessin de Ric Berger fait partie du document remis aux élèves. C'est une interprétation des plans relevés en 1945. Je suis conscient que des erreurs peuvent s'être glissées dans ce dessin mais j'accepte volontiers une certaine imprécision en échange du pouvoir évocateur de cette vue. Le maître devrait préciser à ses élèves qu'il n'est pas prouvé que le couvent ait ressemblé exactement à cette image.

### Mise en œuvre du texte de Ric Berger

1. Distribution des feuilles (le texte sur 2 pages, les dessins sur 1 page).
2. Lecture silencieuse des élèves. Consigne : souligner les mots qui ne sont pas compris.
3. Les mots soulignés sont expliqués soit par un élève qui en a compris le sens par le contexte soit par le maître. La définition est inscrite sur les feuilles du texte ou au dos de celles-ci.
4. Attirer l'attention des élèves sur le caractère «artistique» des dessin (voir remarque plus haut dans le texte).
5. Distribuer les feuilles du questionnaire (2 pages). Consigne : répondre aux questions à l'aide du texte et des dessins. Le maître choisira le mode de travail des élèves▀ individuel ou par groupes de deux.
6. Correction commune en projetant une copie sur transparent du corrigé ou correction individuelle de chaque feuille par le maître.

Le texte de Ric Berger (version raccourcie pour les élèves)

### **Oujon, le couvent perdu dans le Jura**

En l'an 1146, le seigneur de Mont-le-Grand, Louis, dont le château a laissé quelques ruines au-dessus de Rolle, préoccupé par son salut éternel, décida de fonder un établissement religieux sur ses terres. Parmi tous les ordres monastiques qui se répandaient en Europe, il choisit celui des Chartreux, fondé 62 ans plus tôt, probablement parce que cet ordre aimait la solitude et que le territoire qu'il offrait s'étendait dans le Jura, jusqu'au lac des Rousses.

Ainsi naquit le premier couvent de Chartreux en Suisse, qui s'appela d'abord Algio, puis Augio, et dès 1235 Oujon. Pour la solitude les nouveaux moines étaient servis à souhait : à plus de 1000 mètres d'altitude, entouré de tous côtés d'épaisses forêts qui bornaient l'horizon à peu de distance de ses murs, le couvent d'Augio constituait un refuge en dehors de toute civilisation : mais c'était bien ainsi que les Chartreux concevaient la vie monacale.

Il y eut en tout sept couvent de Chartreux en Suisse. Deux seulement de leurs bâtiments sont parvenus jusqu'à nous intacts ■ à La Lance, près de Concise, le cloître; à Bâle, l'église de Sainte-Marguerite. Les couvents d'Ittigen en Thurgovie, et de la Valsainte dans le canton de Fribourg, ont été totalement reconstruits; des trois derniers, il ne reste que des ruines ou même rien du tout.

### **L'ordre des Chartreux**

Connus aujourd'hui surtout par la fameuse liqueur qu'ils avaient inventée, les Chartreux ont pour père saint Bruno. C'était un chanoine de Reims qui, choqué de ce qu'il voyait dans son entourage, se retira dans une région déserte près de Grenoble avec six de ses compagnons.

Saint Bruno adopta la règle des Bénédictins mais avec des prescriptions encore plus sévères ■ vivre en chartre (du latin carcer, cachot), c'est-à-dire presque en prison. Les moines vivent en ermites, chacun dans une maisonnette de quatre chambres, entourée d'un jardin qu'il doit cultiver.

Les Chartreux font vœu de silence absolu et portent sur la chair un cilice. La viande leur est interdite et ils ne se nourrissent que de pain et de légumes.

### **Le couvent d'Oujon**

La première en date des Chartreuses de la Suisse n'a jamais eu de secret de fabrication à exploiter. Elle n'en a pas moins rempli un rôle charitable éminent pendant près de quatre siècles, malgré sa situation dans une combe perdue du Jura. Au début elle était aussi importante que la Grande Chartreuse puisqu'elle comptait 25 moines, maximum qu'une chartreuse ne pouvait alors dépasser. Trois siècles plus tard elle n'en comptait que sept et lorsque les Bernois supprimèrent le couvent, en 1536, il n'y avait plus que trois moines, personnel insuffisant pour entretenir un établissement aussi vaste avec ses étendues de prés et de forêts.

Après le départ des derniers moines, le couvent fut la proie d'un incendie.

### **Les récentes explorations**

On constate tout d'abord que la chartreuse d'Oujon était divisée en deux parties distinctes, car les religieux étaient de deux sortes : les pères qui, ayant prononcé les vœux, vivaient isolés et silencieux dans leurs cellules une vie d'ermite, et les frères qui n'avaient pas renoncé au travail en commun.

Les maisonnettes des pères (douze en tout) étaient groupées autour d'un grand cloître, chacune étant entourée de son petit jardinet. Leur église s'élevait au centre du monastère, le chœur dirigé, selon l'usage établi à partir du Ve siècle, vers l'est, c'est-à-dire dans la direction de Jérusalem. Autour d'un second petit cloître se rangeaient des salles communes à l'usage des frères et des pèlerins : cuisine, réfectoire, hostellerie, etc.

Le premier bâtiment comprenait le logis du portier, l'hostellerie, le parloir des frères. Quant aux frères mêmes, ils logeaient probablement à l'étage du réfectoire ou de la cuisine, car on n'a pas retrouvé un bâtiment spécialement pour eux. En revanche, à l'est du petit cloître, une chapelle leur était réservée, distincte de l'église des pères, beaucoup plus grande.

Les pères n'avaient pas de réfectoire commun. On leur apportait les repas dans leur cellule où chacun vivait isolé dans le silence, le recueillement et la prière. Ils portaient une bure faite de laine écrue qui paraissait blanche à distance, comme on peut le voir dans les tableaux de Le Sueur.

La salle du chapitre ne servait qu'exceptionnellement, lorsque les pères devaient élire un nouveau supérieur. On n'y accédait que par l'église.

Les pères étaient ensevelis dans le grand cloître, les supérieurs dans la salle où ils avaient été nommés, celle du chapitre. Les pères vivaient ainsi constamment dans le voisinage de leurs morts, ou plus exactement de la mort, pour leur rappeler la fragilité de l'existence terrestre.

Quant aux frères, ils étaient enterrés en dehors du couvent.

### **Les granges**

Parmi les souvenirs tangibles laissés par les chartreux d'Oujon, il faut citer, outre les villages d'Arzier et du Muids, mentionnés dès 1250, des «granges» ou chalets encore debout à les Argozats et la Conriéry. Cette dernière était probablement la demeure du «conrier», nom que l'on donnait à l'administrateur des biens du couvent. Là, en dehors de l'épaisse forêt, le conrier était mieux placé pour surveiller le domaine, les pâturages. Le toit de ce chalet est construit avec d'imposantes pièces de bois provenant sans doute de l'ancienne grange d'Oujon.

## Questionnaire sur le couvent d'Oujon, d'après Ric Berger

1. Quelle inquiétude a poussé Louis, seigneur de Mont-le-Grand, à financer la création de ce couvent ?

.....  
.....

2. Recopie les mots qui indiquent que le couvent était situé dans un endroit écarté.

.....  
.....

3. Recopie la liste des privations que s'infligeaient les Chartreux.

.....  
.....

4. Décris l'évolution du nombre de moines au cours des siècles.

.....  
.....

5. Qu'est-ce qui explique le mauvais état des ruines ?

.....  
.....

6. Compare les deux sortes de moines qui vivaient à Oujon.

Pères

Frères

.....	.....
.....	.....
.....	.....

.....  
|  
.....

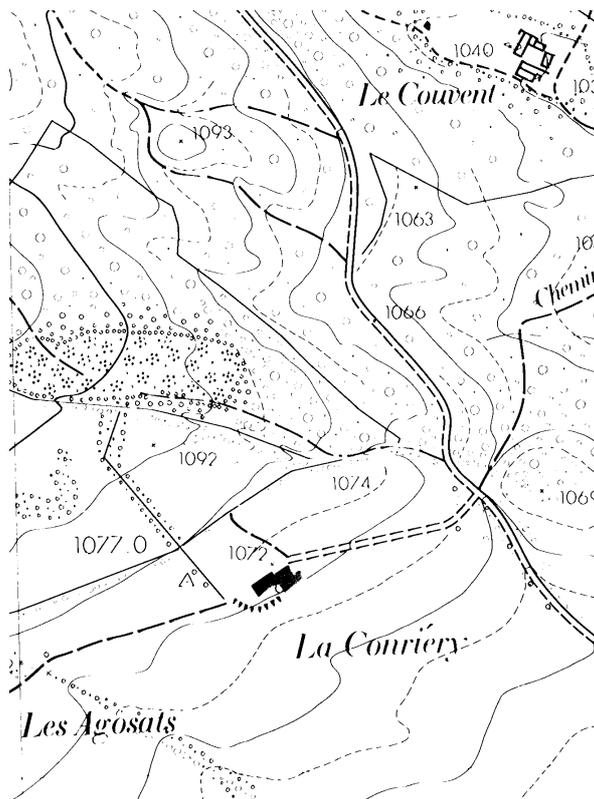
7. Comment a-t-on choisi l'orientation du chœur de l'église des pères ?

.....  
.....

8. Pour quelle raison les pères étaient-ils enterrés dans le grand cloître ?

.....  
.....

9. Observe la carte ci-dessous. Retrouve la phrase (dans le texte «**Les Granges**») qui correspond à la situation des deux chalets .



.....  
.....

10. Compte le nombre de portes qu'un visiteur aurait dû passer pour entrer dans le grand cloître. Qu'est-ce que cela montre?

.....

.....

.....

## Corrigé du questionnaire sur le couvent d'Oujon

1. Quelle inquiétude a poussé Louis, seigneur de Mont-le-Grand, à financer la création de ce couvent ? *Il était préoccupé par son salut éternel.*

2. Recopie les mots qui indiquent que le couvent était situé dans un endroit écarté. *1000 mètres d'altitude – épaisses forêts – bornaient – refuge – en dehors.*

3. Recopie la liste des privations que s'infligeaient les Chartreux. *Vivre en cellule – silence absolu – cilice – pas de viande.*

4. Décris l'évolution du nombre de moines au cours des siècles. *25 au début puis 7 (trois siècles plus tard) et enfin 3 en 1536.*

5. Qu'est-ce qui explique le mauvais état des ruines ? *Les paysans y trouvèrent des matériaux tout préparés pour construire leurs maisons.*

6. Compare les deux sortes de moines qui vivaient à Oujon.

Pères

Frères

*Vœux prononcés*

—

*Isolés et silencieux*

*Travail en commun*

*Logement en cellule*

*Logement en commun*

*Tombe dans le cloître*

*Tombe à l'extérieurs des murs*

7. Comment a-t-on choisi l'orientation du chœur de l'église des pères ? *En direction de Jérusalem (vers l'est).*

8. Pour quelle raison les pères étaient-ils enterrés dans le grand cloître ? *Pour que les vivants se rappellent la fragilité de l'existence terrestre.*

9. Observe la carte ci-dessous. Retrouve la phrase (dans le texte «**Les Granges**») qui correspond à la situation des deux chalets .



«**L**à, en dehors de l'épaisse forêt, le conrier était mieux placé pour surveiller le domaine.»

10. Compte le nombre de portes qu'un visiteur aurait dû passer pour entrer dans le grand cloître. Qu'est-ce que cela montre? *Il fallait passer quatre portes. Les pères étaient séparés du monde.*

## Quatrième leçon. La vie des moines

### Commentaire sur *La journée du moine médiéval*. TDC 424<sup>1</sup>

Ce texte ne parle pas de la communauté des chartreux qui, comme nous l'avons vu respectait une Règle très dure. Il est intéressant de permettre aux élèves de faire des comparaisons entre la vie des autres moines et celle bien plus austère des pères chartreux.

Le maître qui souhaite se documenter plus avant consultera avec profit l'ouvrage *L'ordre des Chartreux* (op. cit.) qui est une mine de renseignements sur la vie des moines de cet Ordre.

Le maître qui souhaite illustrer de manière plus importante les activités des moines trouvera à la CDS (référence *L'Eglise foyer de civilisation, série C Valsainte*, numéro 274.4A) une série de diapositives très anciennes en noir-blanc (mais ces images sont intemporelles) qui montrent les moines de la Valsainte dans leurs occupations quotidiennes (prière en cellule, travail à l'atelier ou à la bibliothèque) et lors de quelques événements particuliers (enterrement d'un père, par exemple).

Afin de varier quelque peu le déroulement de la leçon, il peut être profitable que le maître lise le texte à ses élèves. Quelques questions permettront de situer le niveau de compréhension et de remédier à d'éventuelles lacunes par des explications orales supplémentaires. A ce moment de la leçon, le texte peut-être distribué aux élèves.

En fin de période, un moment devrait être réservé à entendre l'avis des élèves sur le mode de vie des moines. Comment s'imaginent-ils que le choix d'une telle vie se fait ? Qu'est-ce qui attire ou déplaît dans cette existence ? Comment la famille, les amis réagiraient-ils à cet éloignement de la société ? Chaque élève aura sans doute un avis à donner. Écoutons ces remarques et ces commentaires avec intérêt. Ils permettent d'ailleurs aussi de contrôler ce qui a été compris sur le sujet.

---

<sup>1</sup>TDC, *Textes et documents pour la classe*, numéro 424 du 8 octobre 1986, publication du Centre National de Documentation pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75320 Paris Cedex 05, téléphone 16 (1) 46.34.90.00.

## Texte *La journée du moine médiéval*

« Dans la journée d'un moine médiéval, la prière et la louange de Dieu tiennent une place très importante. Le travail également. La journée commence vers 2 ou 3 heures du matin à l'église, par la célébration de l'office des Matines (ou encore des « Vigiles » veilles). Puis, c'est l'office de Laudes (louanges) qui, en principe, doit se dire, à l'aurore. Vers 7 heures, c'est l'office de Prime (première heure du jour, selon la manière de compter les heures chez les Romains). A la sortie de ce dernier office, on se rend dans la salle capitulaire pour entendre la lecture d'un chapitre de la Règle, accompagné des commentaires du père abbé, le chef de la communauté. Quelques heures de travaux manuels ou intellectuels précèdent l'office de Tierce (3e heure du jour), suivi de la grand-messe, chantée à tour de rôle par les moines-prêtres. Chacun accomplit ensuite la besogne qui lui a été assignée. A la fin de l'après-midi, les moines vont à l'église pour l'office de Sexte (6e heure du jour) qui marque le milieu du jour. Puis la communauté se rend au réfectoire pour le repas. Après quoi, les religieux peuvent vaquer, pendant une heure environ, à la prière, à la lecture ou au repos. Vers 14 heures, c'est l'office de None (9e heure du jour) qui réunit les moines avant le travail de l'après-midi. Celui-ci dure deux heures et demie ou plus, suivant les époques. A 17 heures environ, la cloche sonne la fin du labeur quotidien et appelle à l'office des Vêpres (du latin « vesper » soir). Le repas du soir, très frugal, est réduit à une collation : pain avec fruits ou légumes. Suit immédiatement le dernier office du jour, appelé Complies : il commence dans le cloître par une lecture publique de quelques minutes et se termine par des chants à l'église. Après l'office, vers 18 heures, les moines regagnent le dortoir dans le silence le plus absolu et en défilant devant l'abbé qui les bénit. »

« Cette rapide évocation de la journée d'un moine médiéval montre l'importance de la prière, qui scande régulièrement les activités. Le moine se rend neuf fois par jour à l'église pour ce qu'il nomme « Opus Dei » (l'œuvre de Dieu). La fréquence des offices impose une architecture compacte pour que les activités ne soient pas trop éloignées de l'église. Les déplacements qui, dans un grand nombre de cas, se font en procession, nécessitent de leur côté des dégagements amples et simples. L'architecture monastique est adaptée à la vie des moines; elle en est le reflet. »

## Questionnaire sur *la journée du moine médiéval*

1. Complète ce tableau

Quand

Quoi

Où

Vers 02h00-03h00	Matines (Vigiles : veilles)	Eglise
Aurore	Laudes	

2. De combien d'heures de temps libre bénéficiaient les moines ?

.....  
 .....

3. Quelles sont les tâches particulières de l'abbé ?

.....  
 .....  
 .....

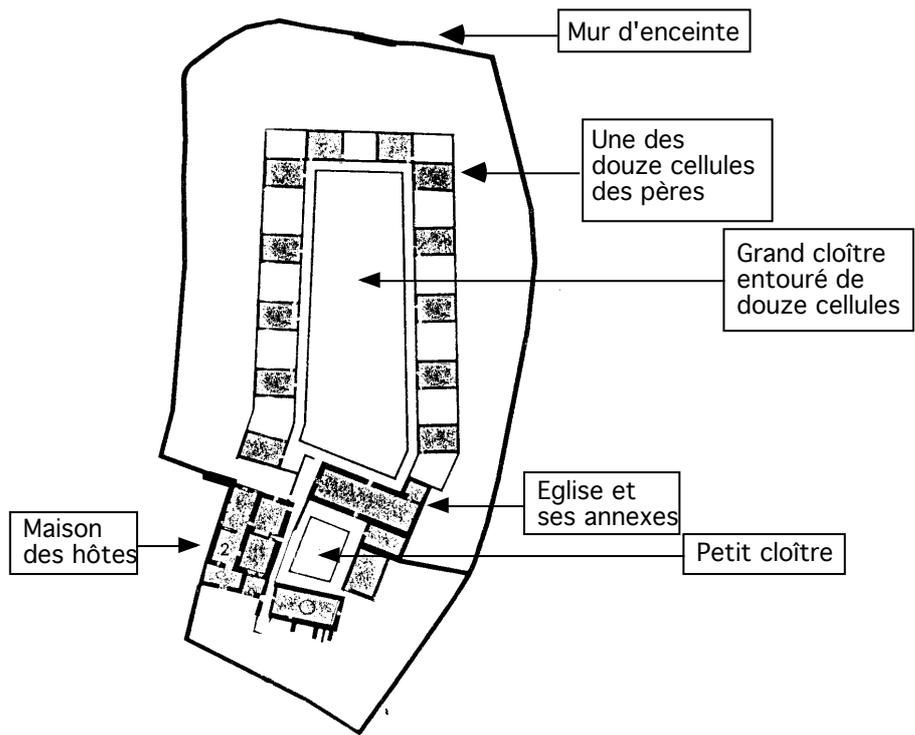
4. Dresse la liste des activités que les chartreux ne pouvaient faire par rapport aux activités de la communauté dont parle ce texte.

.....

.....  
.....

5. Trace en vert sur le plan que tu as déjà reçu, le trajet qu'un père accomplissait pour se rendre à la salle capitulaire.





## Cinquième leçon (facultative). Visite aux archives d'Arzier

Une visite aux archives de la commune d'Arzier peut se révéler intéressante pour deux raisons. Rares sont les élèves de cet âge qui ont déjà eu l'occasion de pénétrer dans la salle des archives d'une commune. Ce n'est sans doute pas très impressionnant mais c'est un bon moyen de faire saisir que les villages ne datent pas d'une dizaine d'années. La deuxième raison qui pousse à recommander la visite est la présence d'un document important. Il s'agit d'un parchemin de 1,5 m de longueur et d'environ 40 cm de largeur qui relate des donations faites au couvent. Cette visite devrait se combiner avec la sortie aux ruines du couvent. Il est nécessaire de prendre contact avec l'administration communale d'Arzier pour organiser la visite. Selon le résultat du contact téléphonique (ou mieux du contact personnel lors de la visite de préparation), le maître pourra présenter lui-même le document ou profiter du vaste savoir de la personne responsable ce qui serait plus profitable. En fonction du temps (pluie), le maître aura la courtoisie de prévoir la visite des archives avant la visite des ruines du couvent de manière à ne pas mener des élèves aux semelles crottées dans ces locaux (ou prévoir des pantoufles).